

## L'Assurance maladie victime d'une vaste escroquerie aux médicaments expédiés à l'étranger

06/10/06 - Les escroqueries à la Sécu sont une nouvelle fois à l'honneur dans la presse. Le Parisien du 5 octobre titre le premier en une : "Gigantesque arnaque à la Sécu" et révèle la découverte d'un trafic de médicaments impliquant "des dizaines, voire des centaines de médecins", complices ou de bonne foi, dans 20 départements, et notamment dans toute l'Île-de-France. Une information confirmée par la CNAMTS reprise par l'ensemble de la presse nationale. C'est en multipliant les contrôles des très gros consommateurs que l'Assurance maladie a décelé des comportements "anormaux", des prescriptions "incompréhensibles" par leur nombre ou leur contenu. Les enquêtes de terrain déclenchées pour déterminer s'il y a fraude ne sont pas finies, a souligné Pierre Fender, le directeur du contrôle-contentieux et de la répression des fraudes (DCCRF) à la CNAM. Le 12 octobre prochain, la Caisse nationale fera le point sur les investigations en cours. Le coût de l'escroquerie est estimé entre 12 et 20 millions d'euros en remboursement indus rien que pour cette année. L'arnaque a pour point de départ des ordonnances soit volées soit acquises auprès de médecins complices. Grâce à ces ordonnances, les fraudeurs achetaient des médicaments en grande quantité et se les faisaient rembourser par l'assurance maladie avant de les expédier en Asie du Sud-Est, en Europe de l'Est et en Afrique du Nord pour organiser un vaste trafic. Le Parisien évoque une enquête conjointe des services de police, de gendarmerie et de la répression des fraudes de l'assurance maladie. La fraude concerne toutes sortes de médicaments, notamment des antibiotiques, des psychotropes et des anti-ulcéreux. Lors d'une visite à Hanoï en novembre 2005, le ministre de la Santé avait soulevé la question des importations illégales de médicaments français au Vietnam. Dans un entretien accordé au Parisien, Xavier Bertrand a déclaré : "Nous allons créer dans les prochains jours un comité national de lutte contre les fraudes à la Sécurité sociale". "Cet organisme va mettre en commun les moyens de l'assurance maladie, des caisses d'allocations familiales et de l'administration des fraudes pour traquer les abus", a précisé le ministre. Le décret portant sur la création de ce comité est "en préparation".

Si cette affaire démontre les lacunes du système de remboursement, elle constitue néanmoins un premier succès pour la DCCRF mise en place en début d'année. Au total, l'Assurance maladie espère réaliser 100 millions d'euros d'économies directes en 2006 grâce à sa politique de contrôle des abus, dont 14 millions pour les fraudes avérées. Le dernier trafic d'ampleur avait été découvert en 2004 par l'Igas (Cyclamed).

> "Sécurité sociale : "le temps des sanctions" - site du Premier ministre : [http://www.premier-](http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/actualites_20/securite_sociale_temps_sanctions_57012.html)

[ministre.gouv.fr/information/actualites\\_20/securite\\_sociale\\_temps\\_sanctions\\_57012.html](http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/actualites_20/securite_sociale_temps_sanctions_57012.html)  
> "Découverte d'un vaste trafic de médicaments" - Le Figaro du 6 octobre [http://www.lefigaro.fr/france/20061006.FIG000000032\\_decouverte\\_d\\_un\\_vaste\\_trafic\\_de\\_medicaments.html](http://www.lefigaro.fr/france/20061006.FIG000000032_decouverte_d_un_vaste_trafic_de_medicaments.html)

> "La Sécurité sociale aurait été victime d'une fraude aux médicaments" - Le Monde du 6 octobre : <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3224,36-820233@51-809889,0.html>

> "Trafic de médicaments : la CNAM confortée dans sa politique antifraude" - Les Échos 6 octobre : <http://www.lesechos.fr/info/sante/4481092.htm>